



SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE D'INFORMAZIONE



ARTIFICIALISATION DES SOLS

INVERSER LA TENDANCE

P5 À 12

Illustration d'après photos DR



**ÉCONOMIE
LES BARS-RESTAURANTS
EN ATTENTE
DE MESURES
P33**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
SETTIMANA CORSA P30 • BRÈVES P31
STÀ IN CASA P32 • INITIATIVE P36
CARNETS DE BORD P38
ANNONCES LÉGALES P13





SOMMAIRE À LA UNE

ARTIFICIALISATION DES SOLS

INVERSER LA TENDANCE**P5 À 12**

OPINIONS

SETTIMANA CORSA

EN BREF ET EN CHIFFRES

STÀ IN CASA

ÉCONOMIE **LES BARS-RESTAURANT EN ATTENTE DE MESURES**INITIATIVE **PÂTISSERIES SANS GLUTEN MADE IN CORSICA**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4**P30****P31****P32****P33****P36****P38****P13**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Innò!

«è! Torna una volta, una dumanda furmulata da eletti corsi hè stata lampata à u ruminzulaghju da a Francia. Stavolta, hè u Presidenti di a Republica ellu stessu chì hà dittu «innò» à Gilles Simeoni. In una lettara mandata à u Presidenti di l'Esecutivu isulanu, Emmanuel Macron hà ricusatu un'intarvinzioni in più di u Statu pà finanzia à u pianu Salvezza è Rilanciu missu in ballu da a CdC è custruitu cù l'attori ecunomichi. S'ampara inde quilla lettara chì u Presidenti di a Republica scrivi ch'ellu ùn pò trattà d'una manera sferenti a nostra l'isula di pettu à l'altri regioni francesi. Nentru, ci dà u ditagliu di i crediti dighjà accurdati à a Corsica è chì dunqua bastariani, s'è no capimu bè u raghjumentu di u numaru 1 di u Statu francesi. Pà Gilles Simeoni, a dillusioni hè tamanta. Emmanuel Macron dici chì l'intrapresi corsi avariani benefiziatu di 1,6 miliardi d'auri d'aiuti statali; nant'à stu puntu, u Presidenti di l'Esecutivu ùn hè micca sicuru. Dici dinò chì a Corsica avaria approfittatu di un bonus di 455 millions d'auri par rapportu ad'altri regioni, ciò chì a maghjuria tarritorialia cuntisteghja. Ma u peghju, hè chì u Presidenti di a Republica faci valè un'analisi micca ghjusta quand'ellu scrivi chì l'affari si migliureghjani inde l'ecunomia corsa, cù indicatori di più pusitivi. Un custatu chì ùn hè mancu appena spartutu da u capifila di a Cullittività di Corsica, di pettu à una crisa profunda è chì pudaria impeghjuriscia trà i simani è i mesi chì venini. C'hè da dumandassi s'è, com'è guasgi trè anni fà in Bastia inde u so discorsu à l'Alb'Oru, Emmanuel Macron ùn saria micca in traccia di fà torna a lizzioni à l'eletti corsi, tali un maestru di corsu preparatoriu à zitelli chì imparariani appena à leghja è à scriva. «Disprezzu», eti dittu «disprezzu»? ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaï?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

EN LIBERTÉ

FAN DE MANU

Je suis fan de Manu... À votre rictus, je vois déjà poindre la remarque acerbe. Je vous sens fin prêt à juger et condamner ma prétendue inconstance. Si j'étais méchant, je pourrais vous répondre qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Épargnons-nous pareil instant désagréable.

Nonobstant, il est vrai, je vous le concède, j'ai longtemps boudé Manu. J'avais mes raisons que ne peut ignorer un cœur corse. Avec le temps, on apprend à apprivoiser ses sentiments. C'est ce qui tient lieu de sagesse, avec les ans: l'âge, cette plage horaire que jonchent les regrets. Je dis regrets! Pas remords! Convenez, par ailleurs, que Manu s'est montré décevant à plus d'un titre durant les dernières saisons. Mais, depuis le deuxième confinement, facteur déclenchant ou pure coïncidence, il s'est bonifié. Il présente un programme novateur, structuré et résolument ambitieux. Il s'est donné les moyens d'atteindre ses buts. Le choix judicieux d'hommes d'expérience pour encadrer des jeunes très prometteurs et obtenir des efforts de longue haleine, le rôle fédérateur du coach, ne pouvaient que porter leurs fruits. Dès lors, à bien considérer, si l'on prétend être fin connaisseur, comment ne pas être fan de Manu? Ce serait aussi désolant que de se comporter en Buster Keaton en visionnant les mésaventures de François Hollande. Pour ce qui me concerne, dès le prochain déconfinement durable, je compte prendre ma carte de membre du club. En attendant, je ronge mon frein. Je ne porte plus le deuil d'une vie en rose. Je vis en rouge et noir. Je ne hurle plus «*Forza Bastia!*» Je crie «*Oh! Ah! Cantona!*» Je ne braille plus *L'Ajaccienne* ou *Le rêve passe*, sous ma douche. Je chante en boucle «*As the Reds go marching on on on! Just like the busby babes in days gone by, We'll keep the red flags flying...*»

Mais, me direz-vous, que vient faire ce chant dans l'appréciation du quinquennat du président Macron?

D'abord, je chante ce qui me plaît. Ensuite, permettez-moi de vous retourner la question: que vient faire Emmanuel Macron dans ce que je vous confie? Bien plus, laissez-moi vous dire que votre association d'idées, voulue ou pas, futile tant dans l'esprit que la lettre, est déplaisante à mon encontre. Moi, je vous ai parlé de football et de Manchester. Sujets de prime importance. Seuls porteurs d'espoir en ces jours sombres pour des êtres humains normalement constitués. Et n'allez pas confondre avec ces imitateurs bleu pâle de Man City. Il n'est de vrai Manchester que Man U: Manchester United. Depuis près de 150 ans. What else!?! ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

H U M E U R

Gaffe aux Gafa

En attendant la réouverture des salles de cinémas, nous devons encore nous contenter du spectacle qui se joue sur la grande scène du monde.

Pre-nous par exemple ce trop long film américain dont on espère un happy end sans vraiment y croire. Quatre ans, que nous suivons son acteur principal Donald Trump, ses aventures twittées, ses vaniteuses prétentions, ses narcissiques réflexions. Le film d'une mandature qui nous a parfois effrayés, affligés mais nous a aussi fait sourire de manière cynique ou rire aux éclats quand le Président se transformait en fou du roi qu'il était!

Donald Trump a souvent réécrit le scénario imposé par son rôle de Président mais jamais, ou si peu de fois, sa liberté d'expression n'a été réellement remise en cause. Jusqu'à cette fois de trop où le maître du monde, rejeté par les urnes par une majorité de grands électeurs, appelle ses militants, derniers serviteurs, à marcher vers le Capitole. Le monde entier atterré regarde et commente les images de sa dernière croisade ratée, désordonnée, dévastatrice et meurtrière.

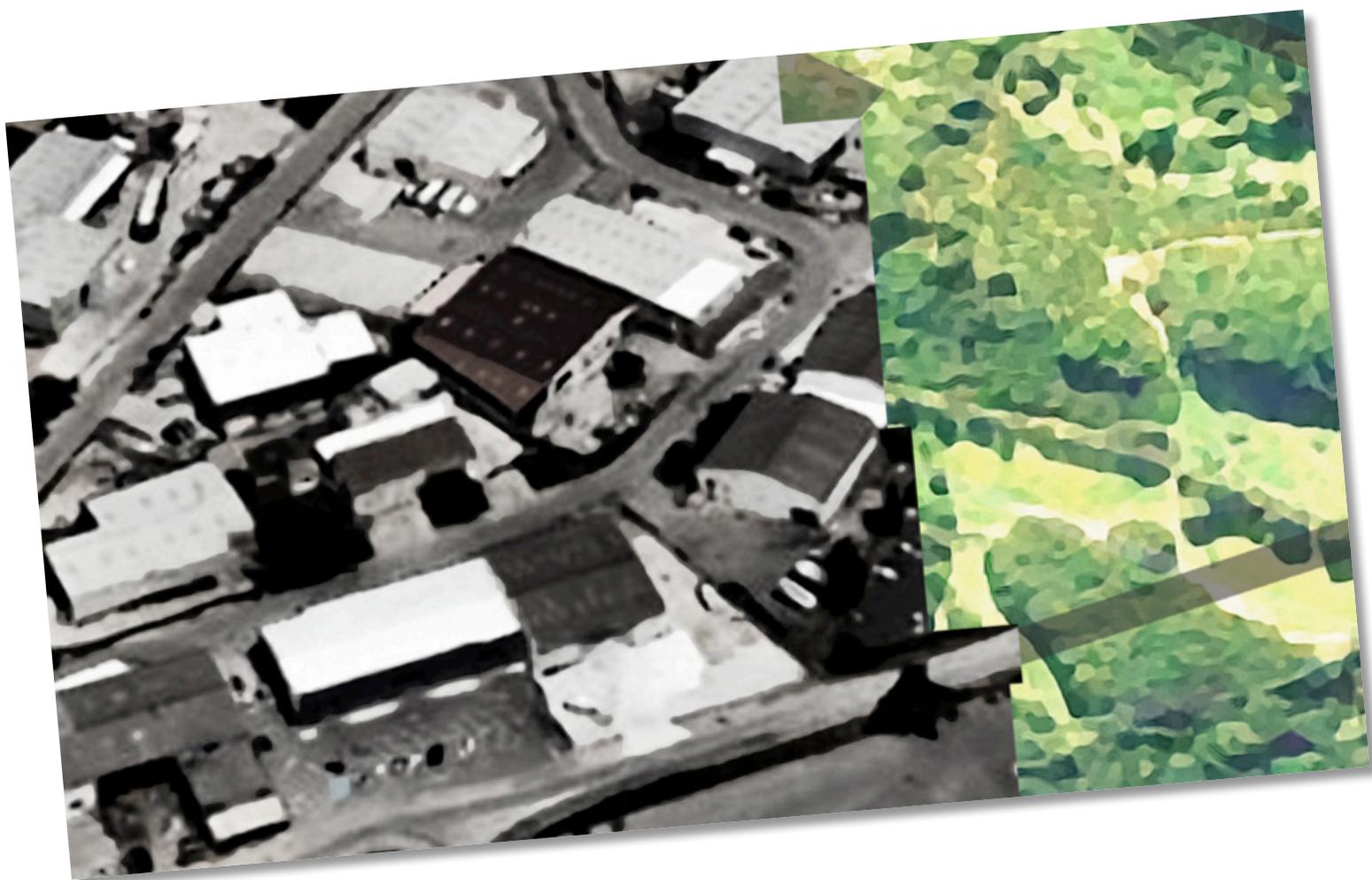
Vu d'ici, pas certaine, que nous soyons en capacité de dispenser de quelconques conseils ou avis pour panser les blessures d'états désunis. Mieux vaut respecter le principe de non-ingérence et peut-être s'obliger à l'humilité si on se souvient d'autres commentaires internationaux après la diffusion de portail de ministère défoncé, de saccage d'arc de Triomphe, d'avancées avortées vers l'Élysées ou de violences policières et de black blocs.

Mais pour autant, devons-nous nous taire et ne pas exprimer nos craintes quant à la montée sur cette scène mondiale de ces autres acteurs qui parés de leur costume de régulateurs ou de censeurs viennent soudainement imposer leurs règles, leur politique qu'ils disent transparentes alors qu'elles ne l'ont jamais été avant la fermeture ou suspension des comptes et applications utilisés par Donald Trump. Une décision bien tardive au vu du passif de l'intéressé qui aujourd'hui se pose en victime; quelque peu hypocrite lorsque nombreux sont ces autres comptes assumés ou anonymes qui pullulent et véhiculent violence, discrimination, racisme, antisémitisme, conspirationnisme, néonazisme et autres ismes ravageurs.

Mais un choix de géants qui oblige dès à présent, l'urgence de réflexion et d'action des législateurs pour, si ce n'est mettre fin, au moins réguler les dérives de cet espace numérique dominé par des Gafa qui n'agissent pas par simple humanité et qui n'ont pas l'unique volonté de sauvegarder la démocratie et nécessaire liberté d'expression. ■ **Dominique PIETRI**

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

INVERSER LA TENDANCE



Championne d'Europe de l'artificialisation des sols, la France consomme en moyenne chaque année 20000ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Si elle poursuit sur cette tendance, en 2030, elle aura artificialisé, en moins de 15 ans, plus de 280000ha.

Selon France Stratégie, inverser la tendance est possible.

À condition d'actionner les bons leviers. Sans tarder, de préférence.

OBJECTIF «ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE»

CHANGEONS TOUT... MAIS PAS TROP TOUT DE MÊME



Le 7 janvier dernier, la Fédération nationale des SCoT et l'Union nationale des aménageurs ont rendu publics les résultats de l'enquête OpinionWay Les Français, les maires et l'objectif «zéro artificialisation nette». Où on constate, sans trop de surprise, que peu de citoyens et d'élus savent de quoi il retourne, mais qu'ils trouvent ça très bien. À condition toutefois que ça ne bouscule pas trop leurs habitudes ou leurs aspirations.

Le 8 janvier dernier, le projet de loi issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat [CCC] a été transmis au Conseil national de la transition écologique. Il doit être présenté le 10 février en conseil des ministres avant d'être soumis fin mars au Parlement. D'ores et déjà, la copie est critiquée, notamment par certains des membres de la CCC qui estiment qu'elle amoindrit notablement les propositions qui ont été formulées. À la veille de la remise du projet de loi, la Fédération nationale des SCoT et l'Union nationale des aménageurs ont publié les résultats d'une enquête réalisée par OpinionWay. Elle visait à appréhender le regard que peuvent porter les citoyens mais aussi les maires sur les propositions de la CCC en matière de transition écologique, de logement, de cadre de vie et notamment au sujet de l'objectif «zéro artificialisation nette» [Zan]: le connaissent-ils? Sont-ils directement concernés par la transition écologique et l'artificialisation des sols? Quel serait leur mode de vie idéal? L'enquête a porté sur un échantillon représentatif de 1005 personnes âgées de 18 ans et plus, interrogées par questionnaire auto-administré en ligne les 16 et 17 décembre 2020; ainsi que sur un échantillon constitué, selon la méthode des quotas, de 301 maires ou adjoints de communes de 2 000 à 20 000 habitants qui ont été interviewés par téléphone, du 14 décembre 2020 au 4 janvier 2021.

Premier constat, les Français et les maires perçoivent la transition écologique comme un enjeu fort. Du côté des citoyens, ils sont 66% à juger qu'elle est fondamentale (34%) ou à tout le moins qu'elle constitue un sujet d'actualité important (32%) dans l'optique de la lutte contre le changement climatique, contre 26% qui ne partagent pas cet avis, dont 19% pour qui il s'agit d'un sujet parmi d'autres. Mais seulement 6% des sondés estiment que

cette transition écologique est déjà une réalité. Les femmes (72%), les 35-49 ans (71%) mais aussi dans une moindre mesure les 18-24 ans (68%), les CSP+ (71%) et les habitants de l'agglomération parisienne (74%) sont ceux qui accordent le plus d'importance à ce sujet. Chez les maires, ils sont 72% à estimer cet enjeu fondamental (36%) ou important (36%). Quant aux différents objectifs poursuivis, le plus large consensus porte sur la nécessité d'encourager une agriculture encore moins consommatrice d'engrais et de pesticides, qui fédère 90% des Français et 93% des élus. Vient ensuite la nécessité de stopper l'expansion des villes pour préserver les zones naturelles, sur laquelle s'accordent 86% des Français et 92% des élus. Il se manifeste également une prise de conscience forte sur le fait que la transition écologique va avoir un impact sur les formes d'habitat des Français: 85% des citoyens et 94% des élus en sont d'accord. Au reste, 83% des Français et 91% des maires pensent que la transition écologique doit s'accompagner de changements importants dans les modes de vie. Pour autant, l'objectif «zéro artificialisation nette» est inconnu chez une majorité de sondés: 88% des Français (dont 81% des CSP+) disent ne pas en avoir entendu parler, tout comme, d'ailleurs, 52% des maires. Mais sur les 98 citoyens et les 145 maires à qui le Zan est familier, ils sont respectivement 74% et 73% à se considérer concernés par cet objectif.

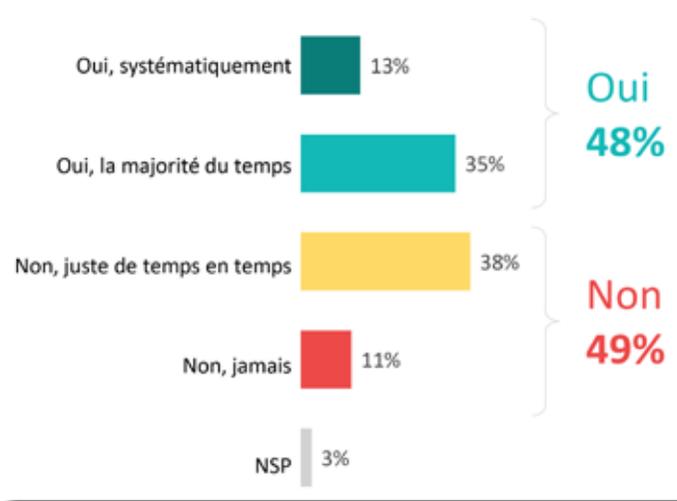
Une fois les grandes lignes du Zan exposées à l'ensemble des sondés, il leur a été demandé de se positionner sur les mesures proposées à ce sujet par la Convention citoyenne sur le climat. Certaines sont largement approuvées. Comme le fait que les pouvoirs publics puissent récupérer des zones construites inhabitées ou abandonnées pour les transformer en zones naturelles: 84% des Français et 79% des maires approuvent. Ou encore que les

REPÈRES

L'objectif «zéro artificialisation nette» est inscrit dans le Plan biodiversité, présenté par le gouvernement en juillet 2018. Il s'agit du troisième objectif énoncé au titre de l'axe N°1 du plan «Reconquérir la biodiversité dans les territoires». Il prévoit que «Les politiques d'urbanisme et d'aménagement commercial seront revues afin d'enrayer l'augmentation des surfaces artificialisées (bâtiments, infrastructures de transports, parkings, terrains de sports...), de favoriser un urbanisme sobre en consommation d'espace et d'améliorer la mise en œuvre de la séquence éviter – réduire – compenser». Un objectif jugé flou par nombre d'observateurs qui font valoir des imprécisions quant à ce que recouvre le terme d'artificialisation et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. ■

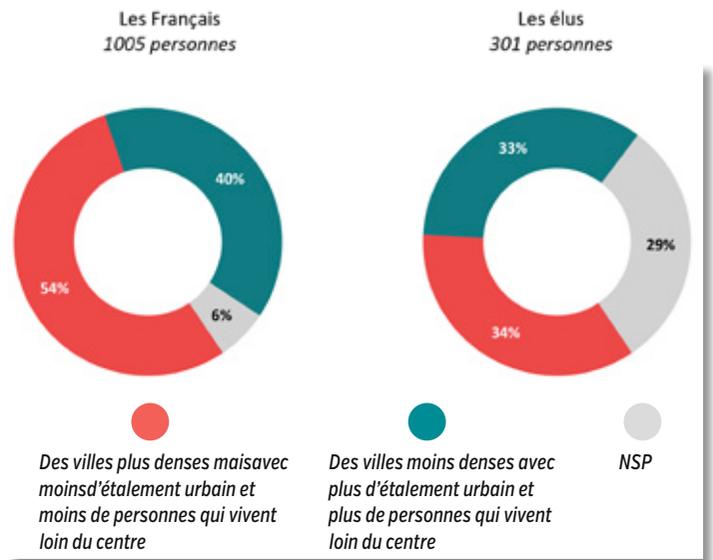
LA PRÉFÉRENCE DES ACHATS EN CENTRE-VILLE PAR RAPPORT AUX PÉRIPHÉRIES

Q. Préférez-vous faire vos courses en centre-ville plutôt que dans les zones commerciales en périphérie de votre commune?



LE NIVEAU DE DENSITÉ DES VILLES SOUHAITÉ

Q. Laquelle de ces situations aurait votre préférence en France aujourd'hui?



pouvoirs publics puissent stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines [83 % des citoyens et 76 % des maires] et interdire toute artificialisation des terres tant que des réhabilitations sont possibles [80 % des citoyens et 75 % des maires]. Citoyens comme élus ne verraient pas non plus trop d'inconvénients à ce que les pouvoirs publics puissent limiter ou supprimer la constructibilité de terrains déjà constructibles: ils sont respectivement 65 % et 66 % à se dire d'accord.

En revanche, d'autres propositions s'avèrent moins consensuelles. Ainsi la possibilité pour les pouvoirs publics d'arrêter de délivrer des permis de construire sur de nouveaux terrains est approuvée par 72 % des Français mais ne remporte l'adhésion que d'une courte majorité des maires [52 %]. De même, l'enthousiasme tiédit à l'idée que les pouvoirs publics puissent obliger à rénover des logements anciens avant de les vendre ou les louer; et cette fois si une majorité de maires [65 %] n'y verraient guère d'inconvénients, ce sont les citoyens qui sont plus réticents puisqu'ils ne sont plus que 54 % à être favorables à pareille éventualité. Chute de l'adhésion, aussi, lorsqu'on évoque la possibilité de favoriser la construction d'immeubles de logements collectifs dans les zones pavillonnaires: il ne reste plus que 49 % des Français pour souscrire à cette idée tandis que 68 % des maires y sont favorables. Quant à la réquisition de logements ou de locaux vides sans dédommager leurs propriétaires, elle ne recueille plus que l'adhésion de 39 % des Français, tandis que 54 % des maires l'envisagent sans sourciller. Les auteurs de la synthèse de l'enquête relèvent que «plus une proposition impacte directement les citoyens, plus ils sont réticents à son égard». Mais l'attitude qui consiste à réclamer du changement, radical et en profondeur, à condition toutefois qu'il concerne d'abord le voisin est-elle si nouvelle que ça en

France – ou dans d'autres régions du globe ?

Par ailleurs, il y a divergence entre les Français et les maires sur la ville idéale, les premiers sont majoritairement (54 %) favorables à des villes moins denses, avec plus d'étalement urbain et plus de personnes qui vivent loin du centre tandis que les seconds ne sont que 34 % à privilégier cette option. Le rejet de la densité concerne toutes les catégories de population, qu'elles vivent dans une commune rurale [57 %] ou dans les grandes agglomérations [54 %]. Au reste, 60 % des Français privilégient comme lieu de vie idéal une petite ville [31 %] ou un petit village, quand seuls 13 % préfèrent le centre ou la périphérie d'une grande métropole. Et les habitants des grandes métropoles eux-mêmes ne sont que 30 % à vouloir habiter dans ce type de territoire. Les raisons avancées pour privilégier des communes de petite taille sont une meilleure qualité de vie [60 %] ou une proximité à la nature [41 %] quand bien même cette proximité est difficile à obtenir lorsqu'on opte résolument pour plus d'étalement urbain. Mais ce n'est pas la seule contradiction mise en évidence par l'enquête. En effet, alors qu'ils disent vouloir limiter les zones commerciales périphériques, les Français les privilégient pour faire leurs courses: ils ne sont que 48 % à déclarer qu'ils préféreraient faire leurs achats en centre-ville. C'est dans le Sud-Est, l'agglomération parisienne et les agglomérations de moins de 100 000 habitants, mais aussi auprès des 18-24 ans et des plus de 65 ans que la préférence pour les courses en centre-ville atteint ou dépasse les 50 %.

In fine, si l'objectif «zéro artificialisation nette» et un certain nombre des mesures qu'il supposerait de mettre en œuvre recueillent une assez large adhésion de principe, celle-ci trouve assez vite sa limite dès lors qu'il s'agit d'en accepter les conséquences possibles sur les habitudes ou les attentes des Français. ■ EM



Si, en 2012, 4% de la surface totale des 39 états européens étudiés étaient artificialisés, la France se distinguait avec 5,5% de la surface du territoire métropolitain artificialisés

L'artificialisation des sols se définit comme «*tout processus impliquant une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers [Enaf], conduisant à un changement d'usage et de structure des sols*». Elle a pour conséquence la destruction des habitats naturels et des continuités écologiques et donc une érosion massive et rapide de la biodiversité. Or, selon les données Corine Land Cover*, qui permettent d'établir des comparaisons avec les autres états européens, la France présente une artificialisation supérieure à la moyenne européenne. Si, en 2012, 4% de la surface totale des 39 états européens étudiés étaient artificialisés, la France se distinguait avec 5,5% de la surface du territoire métropolitain artificialisés, soit 3,1 millions d'ha, essentiellement dans les grands pôles urbains. Par ailleurs, en rapportant les surfaces artificialisées aux populations des principaux états membres de l'Union européenne, la France apparaît proportionnellement plus artificialisée que ses voisins. À l'échelle métropolitaine, selon l'enquête Teruti-Lucas**, 5,1 millions d'ha étaient artificialisés en 2014, soit 9,2% de la surface du territoire: 1 million d'ha correspondaient à des sols bâtis (soit 20% du total artificialisé), 2,5 millions à des sols revêtus ou stabilisés (49%) et 1,7 million à des sols artificialisés non imperméabilisés (31%). Entre 2006 et 2016, en France, 20 000 ha d'espaces naturels, en moyenne, ont été artificialisés chaque année, l'habitat représentant 41,9% des terres artificialisées, les réseaux routiers 27,8%, les services et les loisirs 16,2%. Par ailleurs, s'agissant de l'artificialisation liée au foncier bâti, une étude conduite par l'Insee en 2017 et croisant les données Corine Land Cover, les données cartographiques de l'IGN et celles portant sur 88% des permis de construire délivrés entre 2005 et 2013, montre que 42% des 1,2 million de constructions réalisées entre 2005 et 2013 l'ont été sur des zones déjà bâties, 26% en continuité

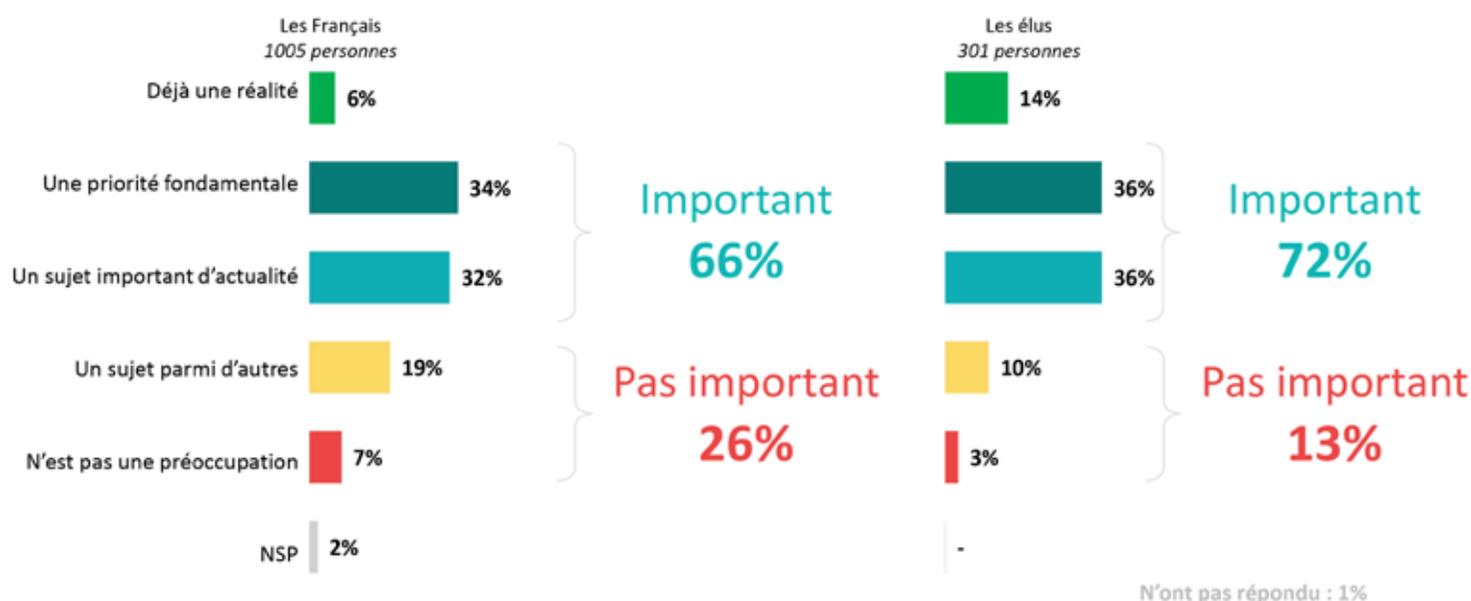
du bâti existant, 24% par mitage et 8% par artificialisation de masse, dans le cadre de grands programmes de construction collective. Cette artificialisation de masse est notamment observée en zone littorale, tandis que le mitage est davantage constaté dans les zones peu densément peuplées. Quelle que soit l'origine de la consommation d'espace pour du foncier bâti, la construction de logements neufs en constitue le principal déterminant (64% pour la continuité de bâti; 57% pour le mitage; 53% pour l'artificialisation de masse). Pour les constructions d'artificialisation de masse, l'industrie est le second responsable avec 11% des surfaces concernées. Pour les constructions en continuité de bâti existant, les locaux de services publics (gymnases, stades) représentent 10% des constructions.

Autant de données énoncées dans le rapport *Objectif «zéro artificialisation nette» : quels leviers pour protéger les sols?* élaboré par France Stratégie*** et remis en juillet 2019 aux ministres de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de la Ville et du logement.

Son auteur a cherché à cerner les raisons de cette artificialisation galopante. Le facteur démographique? S'il entre en ligne de compte, il est loin de tout expliquer, car depuis 1981 l'artificialisation a augmenté de 70% tandis que la population a progressé de 19%. En revanche, il s'avère que les ménages français affichent une nette préférence pour l'habitat individuel et le rythme élevé d'artificialisation s'expliquerait par la faible densification des nouvelles constructions. Ainsi, par exemple, en 2015, 46 millions de mètres carrés de surface de plancher – soit 4 600 ha – ont entraîné l'artificialisation de 20 000 ha de parcelles cadastrales. Autre facteur identifié, l'augmentation des prix du foncier dans les centres-villes, qui pousse les ménages

L'IMPORTANCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Q. Pour vous, la transition écologique pour lutter contre le réchauffement climatique est-elle ?





Les ménages plus aisés, en quête de plus d'espace, choisissent de s'établir à l'écart des grands centres urbains, avec l'objectif affiché de se reconnecter avec la nature – celle que, ironiquement, ils vont contribuer à détruire en favorisant l'étalement urbain.

les moins aisés vers les périphéries, tandis que les ménages plus aisés, en quête de plus d'espace, choisissent de s'établir à l'écart des grands centres urbains, avec l'objectif affiché de se reconnecter avec la nature – celle que, ironiquement, ils vont contribuer à détruire en favorisant l'étalement urbain.

Également mises en cause, les taxes – près d'une trentaine – qui s'appliquent aux terrains urbanisables et constituent des sources de financement importantes pour les collectivités locales – 41 Md€ pour la taxe foncière en 2017, par exemple. «À ces instruments fiscaux, s'ajoutent des politiques de soutien au logement – dispositif Pinel, prêt à taux zéro – visant à soutenir l'activité du secteur immobilier, l'accession à la propriété et le renouvellement urbain. Ces politiques jouent un rôle déterminant dans les dynamiques de construction». De même, sont pointés le fait que les entreprises soient incitées à s'installer en périphérie des pôles urbains et le développement des résidences secondaires, occupées de manière intermittente, qui représentaient au plan national 9,5% des logements en 2015. Puis il y a la sous-exploitation du bâti (logements mais aussi bureaux vides), qui contribue à la demande de logements neufs, donc indirectement à l'artificialisation. «En 2015 en France, 2,8 millions de logements étaient vacants, soit 8% du parc de logements selon l'Insee. Cette part n'a cessé de progresser depuis la fin des années 1990 [6,9% en 1999 et 7,2% en 2010].»

De plus, note France Stratégie, l'artificialisation des terres et les dynamiques de construction s'appuieraient pour l'essentiel sur les différentiels de prix entre terres agricoles ou forestières et les terrains constructibles; le foncier bâti et non bâti; la périphérie et le centre-ville, «le développement d'une ville se traduisant par une croissance différenciée, notamment guidée ou incitée par les dispositifs fiscaux et les instruments

de planification mis en œuvre localement». Et «Les propriétaires d'espaces agricoles et forestiers occupent une place essentielle puisqu'ils peuvent ou non vendre leurs parcelles pour des usages non agricoles. La différence de prix entre les terres agricoles et les terres urbanisables constitue la principale incitation». La valeur de l'hectare agricole en France est parmi les plus basses d'Europe occidentale: environ 6 000 € en 2019, alors qu'elle se situe entre 10 000 et 20 000 € en Italie, en Angleterre, au Danemark et en Allemagne, et peut atteindre 50 000 € aux Pays-Bas.

Selon France Stratégie, si, en l'absence de toute mesure, les tendances constatées en 2019 se prolongeaient, l'artificialisation se poursuivra sur un rythme en légère augmentation, pour atteindre environ 20 000 ha consommés, soit environ 50 millions de mètres carrés de surfaces construites annuelles. Ce qui, en 2030, représenterait près de 288 000 ha de plus qu'en 2016, au titre du seul bâti, «soit un peu plus que la superficie du Luxembourg pour comparaison».

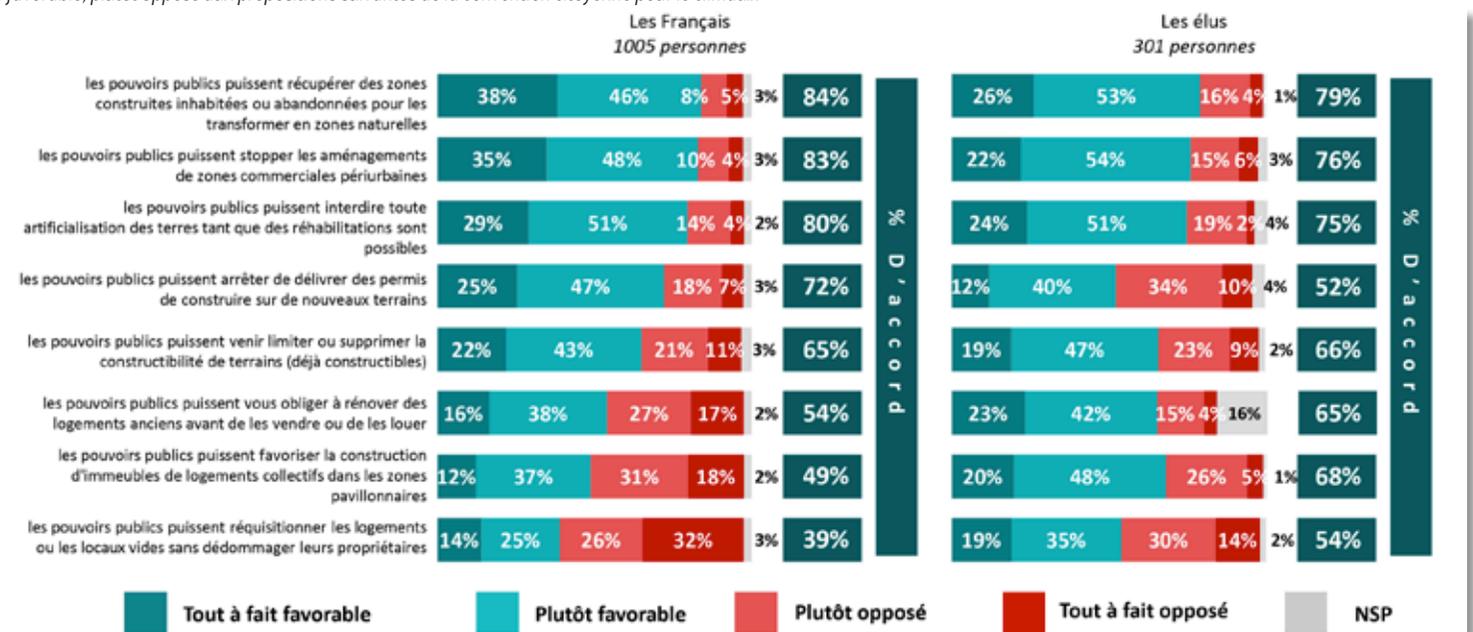
Pour autant, estime l'auteur du rapport, un net ralentissement de l'artificialisation serait possible à brève échéance. Cela supposerait cela dit de jouer sur la densification (scénario qui, on l'a vu, ne séduit guère les Français, favorables à l'objectif Zan mais, en même temps, bien décidés à prendre leurs aises via l'étalement urbain).

Ainsi une «densification modérée» représenterait une économie d'environ 11 000 hectares de terres non artificialisées sur une année en 2030 et «densification forte» en durcissant davantage les conditions de construction permettrait de réduire de 75% le rythme d'artificialisation en 2030 par rapport au scénario tendanciel. De tels objectifs, précise l'auteur, supposent «un renforcement strict des règles d'élaboration des PLU, par exemple l'imposition d'un coefficient d'occupation

Suite p 12 ►

L'OPINION À L'ÉGARD DE LA MISE EN ŒUVRE DU ZAN

Q. Une des mesures possibles pour favoriser la transition écologique est d'atteindre un objectif «zéro artificialisation nette». Pour répondre à cet objectif êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé aux propositions suivantes de la convention citoyenne pour le climat...?





Porto-Vecchio avait artificialisé 310,52 ha dont 245,54 ha pour de l'habitat et 41,297 ha pour des activités.

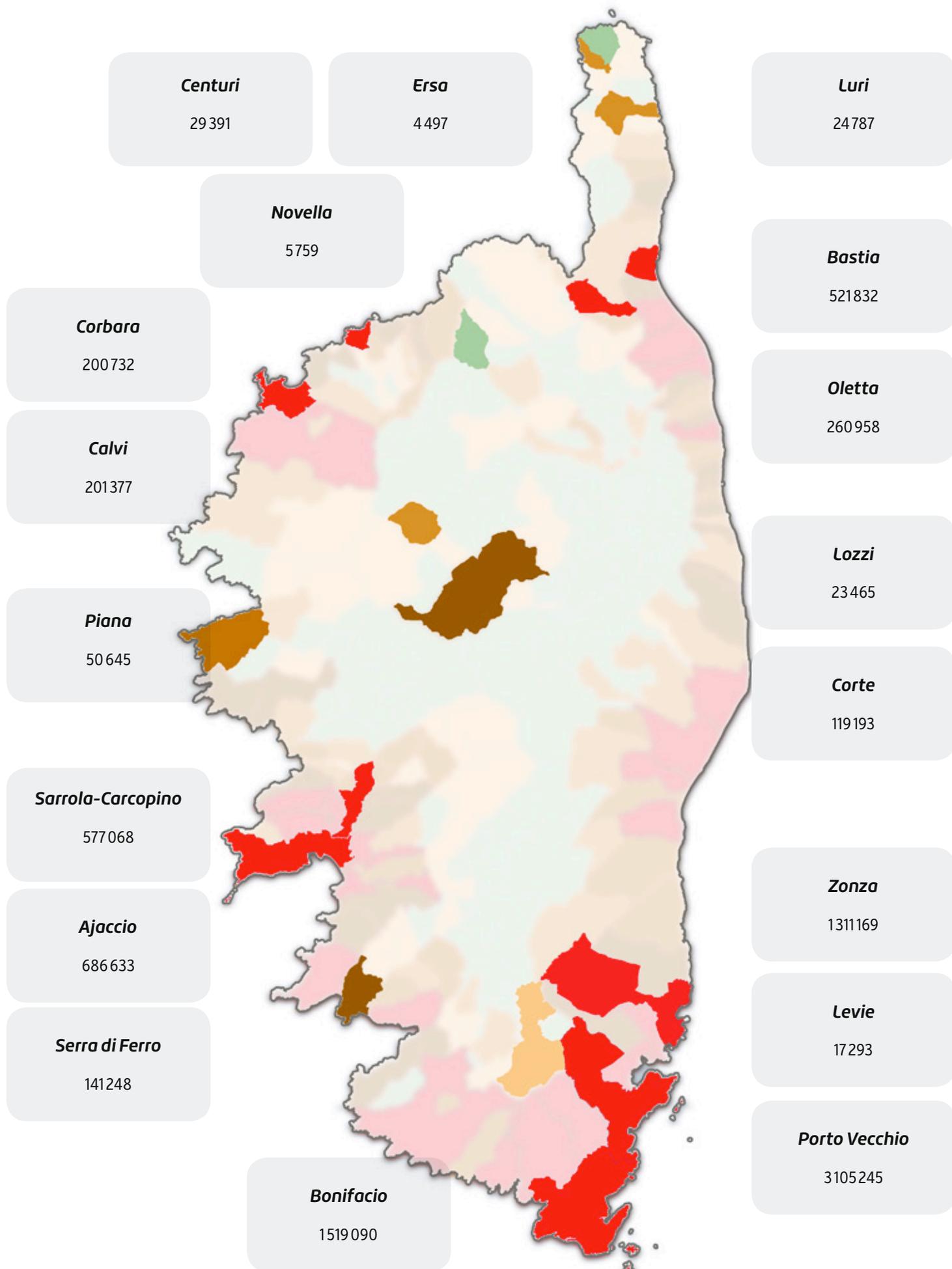
CORSE: L'HABITAT PREND SES AISES

Pour mieux cerner le phénomène de l'artificialisation, l'État a mis en place un observatoire. Le portail internet de l'artificialisation, ouvert en juillet 2019, permet de constater l'évolution de l'artificialisation des sols à l'échelle de chaque commune, donnant ainsi les moyens aux responsables de collectivités comme aux citoyens de suivre l'évolution de l'artificialisation. Une carte interactive permet d'obtenir, commune par commune, des indicateurs sur l'artificialisation mais aussi sur la destination (habitat, activités, zones commerciales...) des surfaces artificialisées. Les données d'artificialisation communales actuellement disponibles portent sur la période comprise entre 2009 et le 1er janvier 2019, en France métropolitaine, telles que calculées à partir des fichiers fonciers. En Corse, le flux d'artificialisation varie notablement. Les zones littorales sont celles qui présentent les plus fortes consommations de surfaces, en général utilisées pour créer de l'habitat. Y compris sur des communes dont la population résidente est pourtant modeste. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir disposer de la superficie (théorique) d'habitat dont chaque habitant bénéficie désormais grâce à ces créations. Pour Ajaccio, sur la période donnée, plus de 68,6 ha ont été artificialisés, dont 44,8579 ha pour de l'habitat et 13,1 ha pour des activités. L'artificialisation à Villanova, commune de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien (Capa), portait sur 4,7 ha, tous voués à l'habitat. Autre commune de la Capa, Sarrola-Carcopino présentait 57,7 ha artificialisés, dont 29,27 ha pour l'habitat et 28,43 ha pour les activités. La commune de Bastelicaccia avait artificialisé pour sa part 43,69 ha dont 26 ha consacrés à l'habitat. L'artificialisation à Bonifacio portait sur 151,9 ha dont 114,67 ha consommés pour de l'habitat, et 22,9 ha pour les activités tandis que Porto-Vecchio avait artificialisé 310,52 ha dont 245,54 ha pour de l'habitat et 41,297 ha pour des activités. À Figari, près de 74,17 ha avaient été artificialisés, dont 50,24 ha consommés pour de l'habitat. Zonza avait pour sa part artificialisé 131,116 ha, dont plus de 106,52 ha destinés à réaliser de l'habitat. Bastia avait artificialisé 52,1832 ha, dont 42,15 ha consacrés à l'habitat et 1,9663 ha dédiés aux activités. À Calvi, 20,1 ha avaient été artificialisés, dont 14,88 ha pour l'habitat, tandis que Calenzana affichait 20,137 ha artificialisés dont 19,72 ha pour de l'habitat.

Savoir + : artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/les-donnees-au-1er-janvier-2019

ÉVOLUTION DE LA SURFACE ARTIFICIALISÉE 2009-2019

En m²





Si, en 2012, 4% de la surface totale des 39 états européens étudiés étaient artificialisés, la France se distinguait avec 5,5% de la surface du territoire métropolitain artificialisés

► Suite de la p 9

des sols (COS) minimal aux nouvelles constructions et l'obligation d'avoir atteint un niveau minimal de renouvellement urbain avant de délivrer des permis de construire sur des zones non artificialisées». Autre levier évoqué, un renchérissement du prix des terres libres afin d'aligner le prix des terres agricoles françaises sur celui de pays comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, ce qui induirait des réductions de consommation supplémentaires: en couplant densification forte et renchérissement, la consommation annuelle serait ramenée à 4700 ha en 2030. De plus, une diminution du taux de vacance des logements de 2% conduirait à une réduction de consommation supplémentaire de 1200 ha, ce qui, conjugué à la densification et au renchérissement ramènerait alors la consommation à 3700 ha annuels. Cependant, reconnaît l'auteur du rapport, la mise en œuvre concrète des deux dernières hypothèses paraissait difficile, le levier de la densification des constructions étant jugé comme celui à privilégier.

D'un point de vue réglementaire et fiscal, afin de favoriser non seulement la densification mais aussi la rénovation et le recyclage urbains, le rapport préconise d'imposer une obligation de densification. Avec l'instauration dans les PLU d'un plancher de densité, c'est-à-dire un coefficient d'occupation des sols minimal et un taux plancher de renouvellement urbain dans chaque commune pour les constructions nouvelles. Ce plancher serait vérifié annuellement, via le suivi des permis de construire, et des sanctions administratives pourraient être envisagées a posteriori. Il recommandait aussi d'exclure de l'éligibilité au dispositif Pinel et au prêt à taux zéro les constructions sur des terres non artificialisées et d'exonérer totalement de taxe d'aménagement les projets qui ne changent pas l'emprise

au sol du bâti (surélévation, rénovation, reconstruction). Enfin, pour combiner renaturation et artificialisation, France Stratégie suggérait la mise en place d'un marché de droits à artificialiser contre renaturation, laquelle serait labellisée, sur la base de critères transparents, par une autorité garantissant sa qualité environnementale. Ou, à défaut, un financement de la renaturation en ajoutant une composante « artificialisation » à la taxe d'aménagement dont les recettes seraient reversées pour financer les opérations de renaturation des sols et de densification du foncier bâti existant. Ce système serait mis en œuvre à une échelle nationale afin que les montants des composantes « artificialisation » et « aménagement » soient relativement stables dans le temps, et puissent être bien intégrés par les agents dans leurs choix d'aménagements.

Pour sa part, la Convention citoyenne pour le climat avait demandé la division par deux, sans attendre, du rythme de l'urbanisation, et l'application, au plus tôt, du principe Zan avec, outre l'interdiction créer de nouvelles surfaces commerciales en périphérie des villes, celle d'urbaniser lorsque des fonciers déjà artificialisés sont disponibles. Le projet de loi qui doit être examiné par les parlementaires d'ici fin mars, si la situation sanitaire ne bouscule pas les agendas, intégrerait un certain nombre de mesures concrètes allant dans ce sens. ■ EM

* base de données géographiques produite sur 39 états européens, dans le cadre du programme européen de surveillance des terres de Copernicus, piloté par l'Agence européenne pour l'environnement.

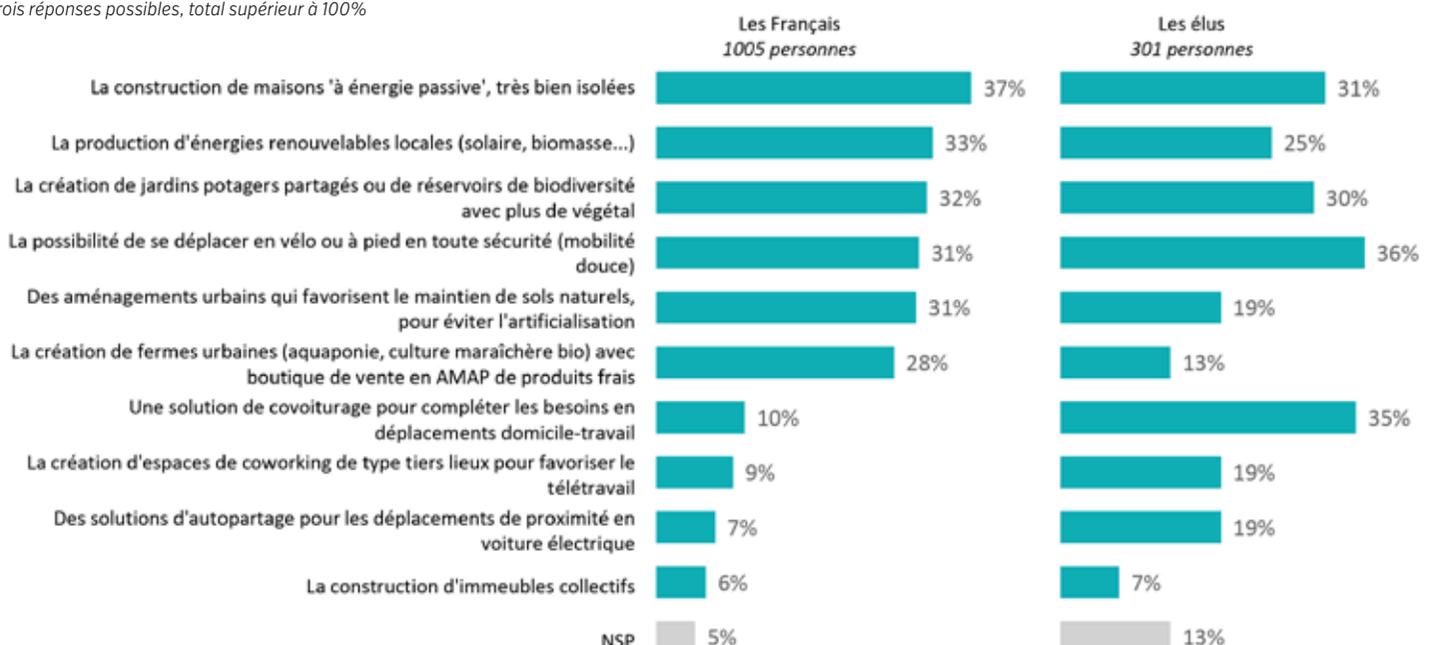
**enquête annuelle réalisée par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture ayant pour objectif de suivre l'évolution de l'occupation et de l'usage des sols sur tout le territoire national.

***institution autonome placée auprès du Premier ministre, en charge de formuler analyses et propositions.

LES LEVIERS POUR RENFORCER LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Q. Parmi les solutions suivantes, lesquelles vous paraissent les plus pertinentes pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de votre quartier / commune?

Trois réponses possibles, total supérieur à 100%





Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



SHOWROOM SPA

SHOWROOM DE TRAVO

12 Z.I. de Travo
Face à la B.A. 126
20240 Ventiseri
06 73 54 19 19



WWW.CORSESPA.COM



Si passa qualcosa... nant'a u web!!

Sur Internet, il se passe toujours quelque chose, même en cette période durant laquelle la vie réelle est plutôt rythmée, depuis le mois de mars dernier, par les chiffres de la Covid-19 et les annonces des différentes mesures prises par les gouvernements du monde entier. Mesures qui en fin de compte, décisions après décisions, assignent de plus en plus les populations à domicile. Pour autant, sur le front de l'épidémie de Covid-19, le vaccin a fait son apparition et la campagne de vaccination, longue au démarrage en France, a permis d'animer nos réseaux sociaux. Le premier vacciné de l'île a eu droit à sa piqûre en direct sur internet et ce fut un médecin, le chirurgien Joseph Lucciardi, de l'hôpital de Bastia. Rapidement, le microcosme de l'Internet insulaire s'est emballé sur cette question

de la vaccination à l'égard de laquelle le scepticisme est aussi grand que l'espoir qu'elle suscite. Si de nombreux internautes se réjouissent de l'arrivée des vaccins en Corse, d'autres n'ont pas hésité à crier à la mise en scène, qualifiant la vaccination du médecin de mascarade. Le tribunal des réseaux sociaux est allé jusqu'à demander de pouvoir vérifier ce que contenait la seringue, au cas où les personnels de l'hôpital auraient oublié de vérifier l'étiquette collée sur le flacon. Les « antivax » ont encore de beaux jours devant eux au vu du temps que risque de prendre la vaccination en France... 5000 ans, dira William Dab, l'ancien directeur général de la santé.

Mais sur les réseaux sociaux, une information en chasse vite une autre, surtout quand elle a une ampleur mondiale. Sur Twitter ou Facebook, les internautes se sont donc passionnés ensuite pour l'invasion du Capitole des États Unis d'Amérique par des partisans de Donald Trump. Son ultime chant du cygne pour tenter de renverser le résultat de l'élection? La planète entière a pu constater toute la diversité de la faune sociale – dont un homme déguisé en bison – qui peuple le pays des libertés, mais aussi assister à une démonstration de démocratie américaine... que ne se sont pas privés de commenter voire critiquer des pays comme la Russie ou encore la Turquie. Certains ont ironisé sur le nom de l'homme aux cornes de bison, Jake Angeli: encore un coup des Corses?

Des Corses qui, sur un plan nettement plus « nustrale », se sont montrés très inspirés par les images de Vizzavona où quelques joyeux drilles exposaient la partie la plus charnue de leur individu à la webcam du col. La vague de photomontages qui a suivi, du plus inquiétant au plus délirant, a même incité la fameuse caméra à créer son compte Twitter, rejoignant ainsi les comptes du tunnel de Bastia, de l'Aldi-londa et celui de leur glorieux ancêtre à tous, le feu rouge d'Olmeto.

Si les images des manifestants ont fait le tour du monde en cinq minutes et si les poses prises par certains individus ont pu nous faire rire et égayer notre nouvelle vie sous la Covid-19, ces événements qui ont causé la mort de cinq personnes nous rappellent que l'année 2021, que l'on espérait plus apaisée que celle qui l'a précédée, peut nous réserver bien des surprises. ■ CG & EP



MISSION PATRIMOINE

Deux nouveaux sites corses aidés

Après la bibliothèque Fesch d'Ajaccio, le couvent des Filles de Marie de L'île-Rousse ou encore le fortin de Girolata, ce sont deux nouveaux sites insulaires qui ont été sélectionnés pour recevoir une dotation dans le cadre de la Mission patrimoine. Le 7 janvier dernier, la Fondation du patrimoine a ainsi tout d'abord dévoilé que l'église grecque Saint-Spyridon de Cargèse verra sa rénovation aidée à hauteur de 43000 euros. De quoi donner un coup de pouce à la commune qui a engagé d'importants travaux d'étanchéité et de restauration de la façade extérieure et des boiseries sur cet édifice religieux du XIX^e siècle, témoin de l'histoire des Grecs réfugiés en Corse et connue pour ses belles icônes ainsi que ses décors peints.

Par ailleurs, l'amphithéâtre d'Aléria, propriété de la Collectivité de Corse, se verra pour sa part octroyer un financement de 199000 euros pour aider à la consolidation de toutes les maçonneries antiques ainsi qu'au remontage partiel des parties les plus arasées de la couronne intérieure, au rétablissement d'un niveau d'arène en terre stabilisés, ou encore à la reconstruction du vomitoire ouest. « À l'issue de ce programme de conservation, il est prévu d'aménager le site pour recevoir des manifestations théâtrales et musicales pouvant accueillir de 100 à 150 places assises », précise la Fondation. Pour rappel, portée par l'animateur Stéphane Bern, la Mission patrimoine octroie des aides destinées aux monuments et autres sites historiques en péril partout en France. En 2020, ce sont en tout 15,2 millions d'euros qui ont été distribués à 101 sites grâce notamment au Loto du patrimoine organisé par la Française des jeux. ■ MP.

AMÉNAGEMENT

Un piéton dans la ville

Pour nos déplacements en ville, nous sommes régulièrement incités à privilégier des modes de déplacement doux, dont la marche à pied. Mais si nos bottes sont faites pour marcher, peut-on toujours en dire autant des trottoirs de nos villes ou de nos villages? C'est ce que tentent de savoir la Fédération française de randonnée pédestre et ses partenaires, les associations Rue de l'avenir et 60 millions de piétons, réunies au sein du collectif Place aux piétons, dont le but est de promouvoir la marche mais aussi de favoriser une meilleure prise en compte du piéton dans l'espace public. Avec le soutien, notamment, de l'Ademe et des ministères de l'Écologie, des Sports et des Transports, Place aux piétons a donc lancé une enquête en ligne et invite tous les piétons, marcheurs ainsi que les personnes à mobilité réduite à prendre 5 à 10 minutes pour lui faire part de leurs retours d'expérience. Via un questionnaire sur internet, les déçus comme les heureux, ceux qui rencontrent des difficultés ou au contraire apprécient les initiatives de leur municipalité, qu'ils soient urbains ou ruraux, sont priés de donner leur avis; en attribuant des notes sur certains points (aménagement, entretien...) mais aussi en formulant commentaires et suggestions. L'objectif est à terme de réaliser un baromètre de la «marchabilité» autour de cinq grands indicateurs: les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche, la sécurité des déplacements à pied, le confort des déplacements à pied, l'importance donnée aux déplacements à pied par les communes et les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs. Il est également de publier un palmarès des villes «marchables» afin de permettre à chaque collectivité de disposer d'informations inédites sur le ressenti et les attentes de ses administrés et, qui sait, de les prendre en compte pour améliorer leur quotidien de piéton. Si toutes les communes de Corse ne sont pas répertoriées dans le menu du questionnaire, outre les villes principales, plusieurs villages de l'île sont intégrés à l'enquête, qui s'achèvera le 15 mars 2021. ■ PMP

Savoir + et participer : placeauxpietons.fr



MÉDIATION CULTURELLE À L'ÉCOLE

Une exposition virtuelle à Ajaccio

En partenariat avec le réseau Canopé de l'Académie de Corse, la direction culturelle de la Ville d'Ajaccio est à l'initiative d'un projet d'exposition et de médiation culturelle dans les classes une nouvelle action d'éducation artistique et culturelle en direction du public scolaire, dans le cadre du dispositif «À pied d'œuvre» porté par l'Éducation nationale. Cette action est coordonnée par l'illustratrice Isabelle Istria, en collaboration avec les élèves de première de la section spécialisée en histoire des arts du Lycée Fesch et leur professeur, Jean-Laurent Arrighi. Le groupe de lycéens a en effet pris en charge le commissariat de l'exposition, qui présente les œuvres d'artistes contemporains*. Crise sanitaire oblige, cette exposition, intitulée *Changer d'ère*, sera virtuelle. Présentée du 18 au 28 janvier dans les écoles de la ville aux élèves âgés de 8 à 11 ans, et accompagnée d'un livret pédagogique, elle donnera également lieu à des ateliers de pratique artistique animés par Isabelle Istria. Les visites virtuelles et ateliers d'une durée de deux heures se dérouleront en deux temps. La première partie théorique sera consacrée à une visite virtuelle guidée par l'artiste Isabelle Istria. ■ AN

* Armand Luciani, Mario Sabaty, Mako Deuza, Alexandra Villani, Hélène Angeletti, Dolfi Medori Diadora, Denis Leclair, Awaka, Caamano Philippe, Laetizia Debain, Margot Issaly, Isabelle Istria, Dolorès Marat.

1,7

Les chiffres de la semaine

centime d'euro supplémentaire par litre (+1,2 %) pour le SP 95 et 3 centimes d'euro supplémentaires par litre pour le gazole (+2,2 %). Entre les mois de novembre et décembre 2020, les prix moyens à la consommation des carburants ont augmenté en Corse, a indiqué Corsistat. Toutefois, le différentiel entre les prix moyens au litre de la Corse et du continent a encore diminué [- 4,7 % pour le SP 95 ; -7,7 % pour le gazole] et le niveau des prix reste inférieur à celui de l'an passé.

49 %

Les chiffres de la semaine

des étudiants éprouvent régulièrement des phases de déprime, 60% un sentiment de tristesse et 55% ont régulièrement des pensées négatives, selon un sondage OpinionWay pour la mutuelle Heyme, réalisé à l'occasion du Blue monday, troisième lundi de janvier supposé être le jour le plus déprimant de l'année. Pour plus de 60%, la crise sanitaire est source de stress et 15% des étudiants disent avoir recours aux produits psychoactifs (drogues, anxiolytiques) pour le gérer.

16 626

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

inscrits dans 23 académies et plus de 100 lycées pour l'édition 2020-2021 du Prix de l'excellence économique en sciences et technologies du management et de la gestion, ouvert à tous les élèves de terminale de cette filière souhaitant concourir. Pour l'Académie de Corse, 2 lycées et 23 candidats ont concouru, 3 lauréats ont été primés. La première lauréate, Chimène Ben Lahouel, élève au lycée Laetitia Bonaparte d'Ajaccio est qualifiée pour l'étape nationale.

Journal de bord d'un festival déconfiné



Depuis 2004, l'association Sorru in Musica s'investit pour rendre la musique accessible à tous, tout au long de l'année. Que ce soit au travers d'ateliers, de master-classes, de conférences, de concerts gratuits pour différents publics – dont ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre dans un lieu de spectacle – ou de son festival d'été, gratuit, lui aussi, qui se déroule durant 10 jours, à Vico et dans les villages voisins. Depuis 17 ans, si l'association a noué des partenariats avec d'autres associations ou institutions culturelles, qui lui ont permis de diversifier la programmation du festival [ciné-concert, lecture musicale, etc] elle a toujours conservé ce cap. En 2020, cependant, la Covid-19 s'invitait dans nos vies, remettant en cause nos habitudes, imposant renoncements et sacrifices. Nous prenions alors pied dans un monde où artistes, salles de spectacle et de cinéma, musées, événements culturels, librairies, étaient décrétés comme relevant du «non-essentiel», où la vie se résumait à produire et consommer [pour ceux qui le pouvaient encore] et à attendre... le monde d'après ou le retour à nos vies d'avant. Toutefois, dès le 16 mars 2020, à la veille du premier confinement, Sorru in Musica s'organisait très rapidement pour proposer une programmation de printemps en mode #InCasa, avec la diffusion d'un cycle de concerts hebdomadaires sur Facebook live, tous les dimanches à 17h30, relayé sur France Musique et France 3 Corse Via Stella. Il a totalisé 215 000 vues et s'est achevé le 10 mai. Puis est venu un déconfinement progressif, et avec lui un certain nombre de questions sur ce qu'il était possible de faire ou non, notamment dans le domaine culturel. Confrontés aux incertitudes, aux contraintes des protocoles et parfois à une succession de consignes contradictoires, nombre d'organisateur de festivals ont dû se résoudre à tout annuler. Pour Sorru in Musica, la question a un temps fait débat: l'édition de juillet 2020 s'annonçait bien évidemment plus que compliquée à mettre en place. Fallait-il renoncer ou bien continuer? Et d'ailleurs, pouvait-on continuer et comment? Comment concilier deux choses qui semblent à première vue inconciliables: un rassemblement festif et une distanciation sociale? Fallait-il faire une croix sur le spectacle vivant? Ou bien considérer qu'il y avait là une «urgence culturelle», susceptible de constituer une réponse à la crise sanitaire? In fine, malgré un environnement réglementaire que, pour sacrifier à la mode de l'euphémisme, on qualifiera de fluctuant, le festival a bien eu lieu et a été un des très rares qui se sont tenus en Corse lors de cet été 2020. Pour ce faire, l'association a mobilisé des moyens exceptionnels, humains [en régie, à l'organisation...], mais aussi sanitaires [masques, gels hydroalcooliques, thermomètres frontaux sans contact]. Réalisé par Pierre-Antoine Beretti, coproduit par France Télévisions et Lea&Ma Prod, le documentaire *Journal de bord d'un festival déconfiné* revient sur les jours d'incertitude comme sur l'affirmation d'une volonté de créer, partager, vivre... et continuer d'espérer. ■ PMP

Première diffusion sur France 3 Corse Via Stella le 15 janvier à 20h 30, rediffusion le 18 janvier, à 23 h 05.

The Long Dark

Si vous aimez traiter le mal par le mal, ce jeu est fait pour vous. Dans la peau d'un bipède rescapé d'un crash aérien causé par une anomalie électromagnétique, vous vous retrouvez perdu sur une île du Nord canadien. Dans ce monde en déliquescence, vous luttez contre le froid intense, les tempêtes, la solitude, les animaux sauvages au comportement chamboulé, la faim, la soif... et même un bon petit syndrome de la cabine éventuel: peu de choses a priori pour vous remonter le moral. Mais le graphisme est agréable, à mi-chemin entre la BD et le réalisme ciné, et on se prend à apprécier le bruit des pas dans la neige, à se détendre lorsqu'un feu consent à prendre dans un abri de fortune, à savourer le bruit d'un quartier de cerf grillant sur les braises, à admirer une aurore boréale... et le frisson qui vous parcourt l'échine au hurlement d'un loup à proximité vous emmène instantanément bien loin des morneries quotidiennes. Nourriture, bois, vêtements, outils, médicaments, tout doit être récupéré, réparé, cueilli, chassé ou fabriqué pour survivre, et il est primordial de progresser dans les différentes activités requises pour espérer tenir un jour de plus. Le jeu offre divers modes, de la simple balade en solitaire quasiment contemplative jusqu'à la mission où survivre quelques heures avant de claquer de froid, de se faire dévorer par un loup ou un ours ou piétiner par un élan tient de l'exploit. La plus aboutie des manières de s'y plonger reste le mode «histoire», scénarisé, qui double la survie d'une quête et lui offre un arrière-plan psychologique fouillé. ■ EP

The Long Dark, Hinterland studios, disponible sur Steam et Xbox



BARS ET RESTAURANTS À L'ARRÊT

L'UMIH ATTEND DES MESURES



Photo Claire Giudici

Une saison touristique 2020 réduite à deux mois, des bars et des restaurants à l'arrêt qui ne savent quand ils pourront rouvrir: les effets de la crise sanitaire inquiètent les professionnels de l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie (Umih) de Corse. Et la fin de non-recevoir opposée par le chef de l'État au plan Salvezza à Rilanciu, si elle ne les décourage pas, n'est pas de nature à les rassurer.

S'ils espéraient se projeter dans les prochains mois, trouver une lisibilité pour préparer la prochaine saison touristique, les professionnels corses de l'hôtellerie et de la restauration sont déçus: dans une région vivant principalement d'un tourisme saisonnier, les hôtels ouverts à l'année ne sont pas la majorité. Ils pourront continuer d'accueillir leur clientèle - qui s'est réduite - en revanche, pour les bars, les restaurants, les cafés des villages, auxquels s'ajoutent les traiteurs et l'événementiel mais aussi les bowlings et discothèques, pas d'ouverture en vue et aucune date fixée de façon ferme. Dans le meilleur des cas, une réouverture pourrait être envisagée à la mi-février pour les bars et les restaurants, mais pas pour les discothèques, à l'arrêt depuis le 14 mars. Les représentants nationaux de l'Umih ont été reçus le mardi 5 janvier à Bercy: ils n'ont pas été surpris de se

voir confirmer le 7 janvier, par le Premier ministre, la prolongation des mesures de fermeture et de couvre-feu. Ils ont néanmoins obtenu, notamment, que les aides qui devaient prendre fin en janvier soient prolongées jusqu'à la fin de la pandémie et que le remboursement du prêt garanti par l'Etat (PGE), qui devait débuter en avril 2021, soit reporté en 2022.

Ce n'est cependant qu'une demi-victoire. «Je reçois énormément d'appels de restaurateurs et de cafetiers qui se trouvent dans un grand désarroi, dans une grande souffrance morale, remarque Karina Goffi, vice-présidente de l'Umih Corse. Il y a des aides, elles ne sont pas négligeables et la France fait sans doute beaucoup dans ce domaine, mais elles ne sont pas nécessairement suffisantes. Certains ont des loyers à payer auprès de propriétaires parfois eux-mêmes en difficulté, d'autres ont modernisé leurs installations, ont



Photo Claire Giudici

« Si notre saison estivale a été moins dramatique que nous aurions pu le craindre c'est parce que nous avons conservé une clientèle venant de différentes régions de France et grâce à la clientèle locale. »

des crédits à rembourser... Puis il y a les abonnements d'eau, d'électricité, de gaz, d'internet, les taxes... Ce sont des sommes qu'il faut déboursier alors qu'il n'y a pas de rentrées financières; imaginez le stress que ça peut causer chez des gens habitués à travailler pour vivre et qui n'ont plus aucun moyen d'agir. D'autant qu'il y a des établissements qui n'ont pas pu mettre en place de vente à emporter. Le PGE est souvent utilisé pour faire face à tout ça, mais il s'agit d'un prêt. Il alourdit l'endettement des entreprises. C'est la raison pour laquelle nous demandons la création d'un fonds «loyers». Nous souhaitons également pouvoir bénéficier d'une exonération des droits de terrasses, d'un dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe de séjour forfaitaire pour une durée de 3 mois, puis d'une exonération de la taxe TV, des abonnements de gaz, électricité, téléphone, internet. Aucun geste n'a été fait alors que nos entreprises sont fermées, parfois depuis plus de 6 mois!»

Alors que plane la menace d'une troisième vague, avec la présence de mutations plus agressives du virus, les premiers chiffres fondés sur les estimations de l'Agence de développement touristique de la France, Atout France, révèlent en effet déjà, au plan national, une baisse de 60 milliards d'euros de recettes dues au tourisme, et 800 millions d'euros pour la Corse, région dans laquelle il représente 31% du PIB. En effet, la crise a fait dégringoler les recettes domestiques de 29 milliards d'euros [-48%] et celles générées par les voyageurs internationaux de 32 milliards [-52%]. La consommation touristique intérieure [environ 180 milliards d'euros dont 30 milliards en résidences secondaires soit 7,4% du PIB national], a reculé de 30%.

« Nous avons reçu peu de visiteurs étrangers en Corse durant la saison estivale, qui a été particulièrement courte puisque qu'elle n'a pu débuter qu'en juillet, à l'issue du premier confinement, et s'est

achevée brutalement le 6 septembre quand nous avons été placés en zone rouge, poursuit Karina Goffi. Les restaurants, discothèques, cafés, ont terminé l'année 2020 fermés tandis que les hôtels enregistraient un taux d'occupation moyen de 15%, alors que le taux de rentabilité se situe autour de 60%. Quant à l'année 2021, pour le moment, elle ne nous offre pas de réelles perspectives: dans l'hôtellerie, les réservations qui n'ont pu être honorées l'année dernière sont généralement reportées mais nous notons déjà une baisse notable des demandes par rapport aux années précédentes [-30%]. Si notre saison estivale a été moins dramatique que nous aurions pu le craindre c'est parce que nous avons conservé une clientèle venant de différentes régions de France et grâce à la clientèle locale. Nous avons reçu très peu d'Allemands, quasiment pas d'Italiens, etc. Pour ma part, au San-Pellegrino à Folelli, je n'ai pas ouvert le restaurant de l'hôtel de tout l'été et le restaurant de la plage a fonctionné en très grande partie grâce aux locaux. Il est généralement fermé en hiver, mais dès les beaux jours, nous reprenons. Qu'en sera-t-il cette année? Au sein de l'Umih, ce qui nous gêne particulièrement, c'est que nous avons le sentiment d'être les boucs émissaires du gouvernement. Nous sommes conscients de la dangerosité du virus, les restaurateurs ont mis en place des normes sanitaires strictes, espacé les tables, limité le nombre de personnes, les bars ne serviront pas au comptoir, pourtant tout reste fermé alors qu'on s'entasse dans les grandes surfaces. Nos protocoles ont été avalisés par les autorités compétentes, nous ne pouvons pas faire plus. Nous aurions au moins aimé savoir sur quelle base nous sommes contraints à la fermeture. L'étude américaine a été réalisée lors de la première vague, dans un pays qui n'appliquait pas nos protocoles. Nous avons demandé des chiffres, des informations, mais même l'Institut Pasteur dans son étude publiée le 17 décembre dernier ne nous en donne pas!»

Les indicateurs témoignent néanmoins d'améliorations du paysage économique encourageantes pour la Corse : emploi stable, baisse des défaillances d'entreprises, pleine mobilisation des dispositifs de soutien de l'Etat : PGE, fonds de solidarité, activité partielle ou encore reports et exonérations de charges. Tout cela nous laisse à penser que les dispositifs mis en place commencent à porter leurs fruits.

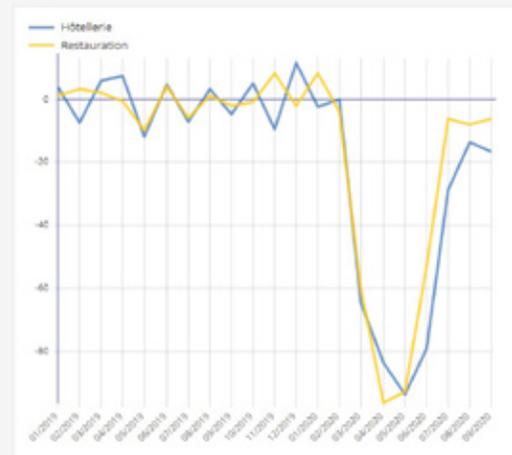
ACTIVITÉ DANS LES SECTEURS TOURISTIQUES

Évolution du chiffre d'affaires (CA)

● Chiffre d'affaires mensuel ○ Chiffre d'affaires des 12 derniers mois

Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente (en %)

Corse



Source Insee

Extrait de la lettre d'Emmanuel Macron adressée à Gilles Simeoni

RÉACTIONS AU REFUS DE MACRON : DÉSACCORDS PROFONDS ET ORIENTATIONS DIVERSES

À l'origine d'un plan de sauvegarde, Jean Dominici, président de la CCI de Corse, s'il tenait à préciser qu'il ne partageait pas les considérations présidentielles « relatives aux indicateurs économiques qui traduirait une situation en voie d'amélioration », appelait à la négociation « en oubliant les postures ». Reste à savoir si un vote unanime de l'Assemblée peut être assimilé à une posture. Interviewé sur l'antenne de RCF Corsica le mercredi 13 janvier, Gilles Simeoni ne cachait ni sa « déception », ni son « inquiétude ». Affirmant que le désaccord sur le diagnostic impliquait forcément un désaccord sur la réponse apportée, il insistait sur le fait que « l'urgence sanitaire, sociale et économique » était « absolue », et annonçait que la semaine à venir verrait tous ceux ayant pris part au processus d'élaboration du plan et au vote se réunir pour trouver les moyens les plus efficaces de convaincre E. Macron et les membres du gouvernement du bien-fondé de la démarche décidée à l'Assemblée. ■ EP

Afin que leur parole puisse être entendue à Bercy, des professionnels corses de l'Umih avaient remis à leur président national, Roland Héguy, un bilan de la situation insulaire et un récapitulatif de leurs attentes. Ils souhaitent voir se poursuivre la politique de tests à l'arrivée dans l'île (elle est prolongée jusqu'à fin janvier) et espèrent que, dans la mesure où les différents protocoles mis en place s'avèrent positifs et que le taux de contamination ne s'envole pas, les bars, restaurants, etc. pourront ouvrir de nouveau comme c'est le cas dans les territoires d'outre-mer. « La situation est particulière chez nous, plus de 30% du PIB de l'île provient du tourisme* contre 7% sur le continent. La crise sanitaire a des effets démultipliés et son impact se ressent dans l'hôtellerie, la restauration, les bars et le tourisme mais aussi partout ailleurs : il y a des effets induits dans l'agriculture, puisque nous nous fournissons en légumes, vins, fruits, charcuteries, fromages..., dans les transports, les activités de loisirs, etc. C'est pourquoi, avec l'Umih Corse, dès avril dernier, j'ai contacté les représentants des autres professions. Nous avons créé un collectif en associant également Gîtes de France, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, la Confédération des petites et moyennes entreprises, l'Union des entreprises de proximité, le Medef, la Fédération nationale de transport de voyageurs, Strada Corsa, le STC et les chambres consulaires (CCI, Chambre des métiers et Chambre d'agriculture). Les réunions ont été nombreuses, nous nous sommes organisés en groupes de travail et avons élaboré des propositions que nous avons remises à la CdC. Elles ont été prises en compte dans le plan Salvezza, voté à l'unanimité par l'assemblée de Corse et pour lequel nous attendons maintenant la réponse de

l'Etat. Pour notre part, nous n'abandonnerons pas. Avec le soutien de nos représentants, nous allons continuer à agir, auprès de Bercy notamment. Il en va de l'avenir économique de toute l'île. » Selon la Banque de France, la baisse actuelle du PIB pour la Corse est de 11% en novembre et de 8% en décembre.

Mais le plan, dont le volet Relance doit être examiné par l'Assemblée de Corse les 28 et 29 janvier, s'est vu opposer une fin de non-recevoir par Emmanuel Macron. Dans un courrier adressé au président du Conseil exécutif de Corse, le chef de l'État évoque des « améliorations du paysage économique encourageantes pour la Corse » laissant à penser que les dispositifs déjà mis en place « commencent à porter leurs fruits ». Il indique également avoir donné mandat au préfet de Corse, en lien avec la ministre de la Cohésion des territoires, pour établir avec la Collectivité de Corse « un cadre de négociation permettant de prendre en compte la spécificité des dispositifs de soutien économique mis en place dans l'île et les utiliser de la façon la plus utile possible pour l'avenir de l'île ». Cependant, pour Karina Goffi, même si la lettre n'est pas un blanc seing à toutes les demandes, elle n'y lit pas une fermeture mais un engagement à travailler et à négocier des avancées en fonction des besoins du terrain. « Il faut continuer notre travail et nos échanges et démontrer que nos entreprises toutes confondues sont en difficulté ; les préfets doivent jouer un rôle essentiel dans cette crise et nous comptons sur eux pour porter cette voix et envisager un travail régional pour certaines ouvertures et maintenir strictement les tests PCR ». Le collectif devrait être reçu prochainement par le préfet de Haute-Corse et le préfet de Corse. ■ Claire GIUDICI

* N.D.L.R. : Chiffre avancé par l'Insee et repris très fréquemment tel quel, mais qui inclut les transports dans le calcul. L'ATC communique sur un chiffre de 24% hors-transport.

<https://www.corsica-pro.com/fr/observatoire/chiffres-cles>

D'autre part, le mode de calcul est pour certains sujet à caution, comme expliqué dans la tribune Le poids véritable du tourisme en Corse.

<https://ichjassidiucumunu.com/2017/09/02/le-poids-veritable-du-tourisme-en-corse/>

PÂTISSERIES SANS GLUTEN MADE IN CORSICA



Laura Dudkowiak

Une personne sur cent en France, serait intolérante au gluten. D'autres personnes y sont allergiques et d'autres encore y sont sensibles voire hypersensibles. Depuis quelques années, les ventes de produits sans gluten ont fortement progressé. Mais peut-on faire rimer gourmandise avec santé ? C'est le défi qu'ont relevé deux jeunes femmes, l'une dans le Cap corse, l'autre à Ajaccio, en se lançant dans la création et la commercialisation de produits sans gluten, en privilégiant des ingrédients locaux et une démarche éco-responsable.

Émilie Georges vient de réaliser son rêve. Pour ses 35 ans, elle s'est offert un cadeau pour le moins original en créant la Biscuiterie du Cap Corse. Il y a 5 ans, la jeune lorraine quitte sa région natale et son job dans le marketing pour venir s'installer à Sisco et se consacrer pleinement à la pâtisserie, sa passion depuis toute petite. «À 30 ans, après 11 ans passés dans le marketing, bien qu'épanouie dans mon métier, je me suis posé des questions sur mes choix de vie, je ne voulais avoir aucun regret. Je passais tout mon temps libre à faire de la pâtisserie en autodidacte, je dormais pâtisserie, je rêvais pâtisserie ! Je me suis dit : allez, à 30 ans, je tente une nouvelle expérience de vie. Et je me suis lancée dans un Cap pâtisserie au CFA de Furiani».

Pourquoi la Corse ? Après être venue en vacances à plusieurs reprises, Émilie a eu la sensation de se sentir bien mieux sur l'île que partout ailleurs. «Ça me prenait vraiment aux tripes, j'étais venue en vacances et pas qu'en été ; et à chaque fois que je partais, ça m'arrachait le cœur. Je suis totalement tombée amoureuse des paysages, de la montagne, de la mer, des saveurs, de la richesse culinaire, de la mentalité...».

Mais avant d'intégrer son Cap, en 2014, Émilie se lance un autre défi : participer à l'émission *Le meilleur pâtissier*, sur M6. «J'avais 9 mois de libres avant de commencer et comme je suis hyperac-

tive et vraiment passionnée, il était hors de question de ne rien faire. Alors j'ai tenté le casting, je me suis dit : je n'ai rien à perdre, à part apprendre auprès des plus grands chefs». Et elle a bien fait puisqu'elle a fini troisième du concours. Une expérience qui l'a confortée encore plus dans son nouveau choix de vie. Diplôme en poche, Émilie a fait ses armes dans le laboratoire de la pâtisserie Leoncini à Bastia, puis dans l'épicerie fine O Mâ ! Gourmandises. Mais l'idée de monter sa propre structure ne la quittait pas. «J'étais en train d'affiner mon projet dans ma tête, je savais que je voulais y associer mes compétences en marketing. Je suis également photographe culinaire et bloggeuse.»

Cuisiner sans gluten, Émilie en a eu l'idée parce que son père y était intolérant. «Je l'entendais en permanence dire qu'il était frustré de ne pas pouvoir manger tel gâteau ou alors qu'il devait manger des gâteaux peu savoureux, sans texture alors que c'est quelqu'un de très gourmand. Je me suis dit : pourquoi devrait-on forcément faire le choix d'une alimentation saine au détriment de la gourmandise ? Pourquoi ne pourrait-on pas avoir droit aux deux ? J'ai voulu renverser la tendance. Plutôt que se dire qu'il y a les gâteaux traditionnels mais que les personnes intolérantes n'y ont pas droit, j'ai eu envie de créer des gâteaux que tout le monde pourra manger.»

La deuxième exigence que s'est fixée la pâtissière, c'est de travail-



Émilie Georges

ler avec des produits locaux et de favoriser les circuits courts. « On s'est rendu compte avec le confinement que l'on faisait appel de plus en plus aux producteurs du coin pour mieux manger, pour éviter d'aller dans les supermarchés et je suis certaine que ça a permis à beaucoup de découvrir des petits producteurs qui étaient juste à côté mais qu'en fait ils ne connaissaient pas. Pour mes gâteaux, je privilégie les producteurs qui sont à une vingtaine de kilomètres de chez moi. Nous avons par exemple le cédrat de Barrettali, le miel de Sisco, la farine de châtaigne de Pietracorba, ou encore la nepita de Rogliano ».

La démarche engagée d'Émilie ne s'arrête pas là puisqu'elle propose un conditionnement sous forme de boîtes hermétiques 100% recyclables. « Aujourd'hui, j'ai repris une activité à temps partiel en marketing et ça me permet de lancer progressivement ma biscuiterie avec beaucoup de sérénité. Je veux que ce soit une biscuiterie artisanale, pour une consommation et une production plus responsables, parce que je ne veux pas tomber dans les travers de la surproduction. »

Après une collection éphémère lancée pour les fêtes, qui a connu un bel accueil dans les points de vente insulaires, Émilie se consacre désormais à l'élaboration de sa collection annuelle, I Ghjorni di biscotti, composée de 9 variétés.

Du côté d'Ajaccio, c'est Laura Dudkowiak, 28 ans, qui vient de créer sa marque de granola sans gluten, Granola di Laura. Après des études dans l'hôtellerie-restauration à Ajaccio puis à Paris, la jeune ajaccienne retrouve sa Corse natale pour y concrétiser son projet. Passionnée de cuisine depuis son plus jeune âge, Laura a appris la pâtisserie aux côtés de sa maman.

Il y a 6 ans, on lui a diagnostiqué une endométriose qui lui impose d'avoir une alimentation plus saine et dépourvue de gluten. « C'est en regardant un peu tout ce qui se faisait pour manger sain et bio que je suis tombée sur le granola. Certes, ça existe depuis des années, mais je trouvais toujours des produits à base d'avoine et je n'aime pas ça. Alors, j'ai décidé de réaliser ma propre recette à base de pétales de maïs pour un côté plus croustillant, d'autant plus que

quand j'étais petite j'étais accro aux céréales Frosties. Le concept est né comme ça. »

Manger sans gluten oui mais sans oublier de se faire plaisir. Alors Laura, dans son petit laboratoire ajaccien, a testé des recettes, à base notamment de sirop d'agave, qui est un sucre non raffiné, et d'huile de coco. Le mariage lui semblant parfait, en mars dernier, elle a sauté le pas et créé Granola di Laura. « J'ai vraiment voulu faire plaisir au plus grand nombre. On retrouve des parfums plus sains comme la baie de goji, le cranberry, le gingembre ou encore la spiruline, des parfums plus gourmands au chocolat noir, chocolat blanc noix de macadamia, noisettes de Cervione caramélisées, et des recettes plus originales avec un mélange d'orange et de châtaignes ». Pour son granola, la jeune pâtissière utilise dès qu'elle le peut des produits locaux, comme la spiruline ou les noisettes.

La jeune autodidacte n'est pas en mal d'idées. Elle vient de commercialiser des chapelures à base de pétales de maïs aromatisées aux saveurs corses, une aux noisettes de Cervione, une à la nepita et une au thym et au romarin. « Avec les pétales de maïs, on peut faire plein de choses. Ça se met dans le yaourt, la compote, le lait, mais aussi pour des recettes plus originales comme sur une île flottante ou des oeufs brouillés ».

Comme aime à le dire la jeune femme, elle vit granola ! « J'y consacre tout mon temps. J'ai tout imaginé de A à Z, de la recette au packaging éco-responsable. C'est un rêve qui est devenu réalité. J'ai envie de transmettre ma façon de vivre, j'ai envie que les gens comprennent qu'on peut manger sain tout en se faisant plaisir. » Et Laura ne manque pas de projets. Elle travaille actuellement sur l'élaboration d'une tablette de chocolat à base de granola. Aujourd'hui elle bénéficie de plusieurs points de vente sur l'île, Paris et Genève dans des épiceries fines, des restaurants et des hôtels. Si la situation le permet, Laura souhaiterait développer un côté traiteur pour les entreprises. ■ Céline FORNALI

<https://www.biscuiterie-cap-corse.com/>
<https://www.granoladilaura.com/>

CARNETS DE BORD

LES COMLOTISTES, TRUMP ET LUPIN

par Béatrice HOUCARD



Vous êtes au courant? Le pape François aurait été arrêté, dans la nuit du 9 au 10 janvier, faisant l'objet de « quatre-vingts chefs d'accusation dont trafic d'enfants et d'êtres humains ». C'est faux, évidemment. Fake news relayée par de nombreux sites complotistes du monde entier, les mêmes qui jurent que Donald Trump est la victime innocente d'un immense réseau pédocriminel qu'il entendait combattre. Le pape François n'a évidemment pas été arrêté mais il a fallu son apparition dominicale place St Pierre, à Rome, pour convaincre des âmes crédules de la réalité. Encore certains ont-ils sans doute cru qu'il s'agissait d'un sosie du pape, comme d'autres l'ont juré en voyant la vidéo d'Emmanuel Macron lorsqu'il était malade du Covid, avec, disaient-ils, des oreilles et des yeux qui n'étaient pas les siens.

Les complotistes, on en entend parler à la télévision, sur les réseaux sociaux, dans les journaux. On sait qu'ils existent mais on n'y prête pas plus d'attention que ça. Puis, un jour, on croise des personnes tout à fait sensées, insérées dans la société, parfois de votre propre famille, qui vous glissent de drôles de petites phrases tout en jurant qu'ils ne sont pas complotistes.

L'un dit: « C'est bizarre, je ne connais personne qui ait été malade du Covid. » Le deuxième: « Ça arrange bien Macron, tout ça, ça lui évitera d'avoir à défendre un bilan. » Le troisième: « Cette maladie n'existe pas. C'est fait pour asservir le peuple. » Le quatrième: « Il n'y a pas plus de morts que d'habitude. »

Le cinquième assure, avec l'air mystérieux de celui ou celle qui vous confierait les codes nucléaires: « Vous savez ce qu'on dit... » Non, que dit-on? « Que le virus a été inventé par les dirigeants du monde entier. » Mais dans quel but? « Pour que le peuple soit moins nombreux... » On n'ose répondre: 1/ Que les dirigeants sont bien incapables de décider collectivement de quoi que ce soit. 2/ Qu'il serait absurde de provoquer une catastrophe sanitaire qui, en retour, coûte aussi cher et bouscule à ce point les dirigeants eux-mêmes. 3/ Que, pour diminuer la population, quelques bombardements ou attentats bien ciblés auraient été plus efficaces.

Alors on bafouille, on bredouille face à ce qu'on aimerait trai-

ter par le mépris et appeler de la bêtise, mais ce serait trop facile au vu du profil des complotistes, aux airs de sages électeurs d'Emmanuel Macron ou de François Fillon, qui font leur marché en portant un masque, respectent la distanciation sociale et vont éventuellement à la messe le dimanche. En réalité, et c'est terrible, on ne sait pas quoi répondre aux complotistes que les algorithmes pervers, sur internet, confortent dans leurs certitudes: tout ce qu'on leur propose de lire, sur Facebook par exemple, confirme ce qu'ils pensent déjà, sans débat ni contradiction possible.

Que s'est-il passé pour que la rumeur, vieille comme le monde, soit devenue cet autre virus qui condamne les médias traditionnels, forcément menteurs, vendus aux puissants et aux riches? On avait naguère entendu ces petits bruits assurant que John Kennedy n'avait pas été assassiné, que les attentats du 11 septembre étaient plus ou moins l'œuvre des Etats-Unis eux-mêmes et qu'aucun avion ne s'était jamais écrasé sur le Pentagone. Désormais, c'est bien pire, avec cette idée [devenue certitude chez les complotistes] d'un complot international et souvent « sioniste », car l'antisémite et l'antisémitisme, ces lèpres, ne sont jamais bien loin.

Le film *Hold up*, dont la thèse est celle d'un complot mondial inventant le Covid, a été vu des centaines de milliers de fois sur internet en France. Des militants d'extrême droite aux Gilets jaunes, la rumeur de l'invention délibérée du coronavirus s'est répandue jusqu'aux gens dits « normaux » et normalement éduqués par l'école publique. Il y a eu foison d'articles démontant la thèse du film, pointant ses erreurs et ses incohérences. Peine perdue, cela a fait l'effet inverse: c'est bien la preuve, ont dit les complotistes, que les médias sont vendus à l'OMS, à Bill Gates [accusé de nous inoculer un virus pour pouvoir ensuite nous poser des puces 5G dans le nez lors des tests PCR] ou à je ne sais qui.

Depuis 2018, la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch réalisent, avec l'Ifop, des études sur le complotisme. Il en ressortait fin 2019, avant la pandémie, qu'environ 20% des Français se déclaraient d'accord avec cinq énoncés complotistes sur les dix qui leur étaient soumis. Ainsi, selon 43%, le ministère de la Santé est « de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité

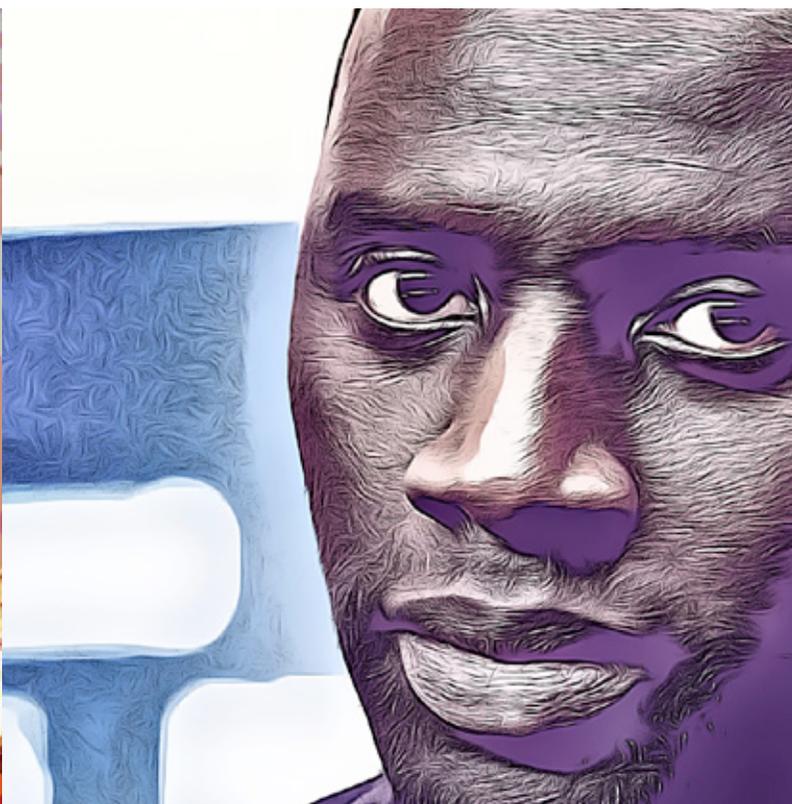


Illustration d'après photos DR

des vaccins». 9% croient que les Américains ne sont jamais allés sur la lune. Et 15% des personnes interrogées pensent que «certaines traînées blanches créées par le passage des avions dans le ciel sont composées de produits chimiques délibérément répandus pour des raisons tenues secrètes». Une idée tellement stupide qu'on n'aurait même pas osé l'inventer. Selon la même étude, ce sont les moins de 35 ans, les moins diplômés et les catégories sociales les plus défavorisées qui sont les plus perméables aux théories du complot: 28 % des 18-24 ans adhèrent à cinq théories du complot ou plus, contre seulement 9% des 65 ans et plus. C'est aussi dans ces catégories socio-professionnelles que se recrutent les anti-vaccins (même si leur pourcentage semble reculer) et les personnes les plus sceptiques sur notre système politique: pour seulement 43% des personnes qui adhèrent à cinq théories du complot ou plus, le fait de vivre en démocratie est considéré comme «très important», contre 57 % pour la moyenne des Français. Pourtant, 57%, c'est déjà bien peu.

Il y a du pain sur la planche pour les enseignants, tant le manque de culture de base nourrit le complotisme, comme d'ailleurs, soit dit en passant, le mensonge politique...

TRUMP, LE BIEN ET LE MAL

Font-ils partie de la cohorte des complotistes, ces citoyens américains qui ont envahi le Capitole le 6 janvier, ce temple de la démocratie où l'on n'entraîne pas auparavant sans le petit frisson de toucher du doigt l'Histoire? La réponse est «oui», puisqu'ils sont persuadés que Donald Trump est lui-même victime d'un gigantesque complot, qu'on lui a volé une victoire électorale avec les complicités conjuguées des médias et de la justice, alors même qu'il a été écrasé de sept millions de voix par Joe Biden. Mais ce fait n'est pas cru par les complotistes pour lesquels Trump incarnerait le bien face au mal.

Les événements du 6 janvier à Washington ont fait cinq morts, dont un policier tabassé à coup d'extincteur par ces «braves» manifestants qui n'avaient sans doute pas l'intention de prendre le pouvoir mais n'étaient pas non plus venus seulement pour faire des selfies ou pisser sur les canapés du Congrès américain. L'une des victimes, une ancienne

combattante de l'armée de l'air, appartenait à la mouvance complotiste QAnon. Un autre avait appelé à «mettre à mort» l'ancien président Barack Obama. Un troisième contestait sur internet le résultat des élections.

En ce sens, la décision de Twitter de suspendre puis supprimer le compte de Donald Trump ne peut que donner du grain à moudre aux partisans du complot: «Vous voyez bien qu'on veut le faire taire!», diront-ils. Réflexion faite, les cours d'instruction civique ne suffiront peut-être pas pour ramener certains à la simple réalité, quand les faits eux-mêmes deviennent sujet de contestation permanente.

ARSÈNE SE PRÉNOMME ASSANE

Omar Sy en Arsène Lupin? Il y a quelques mois, cette annonce avait provoqué un mini-scandale. Un homme noir pour incarner le gentleman-cambrioleur, né à Blois et adopté par Etrepat? En réalité, on s'en fiche. La polémique sur Arsène Lupin est d'autant plus nulle et non avenue pour la série Lupin, sur Netflix depuis le 5 janvier, qu'il ne s'agit pas des aventures de Lupin lui-même mais d'un jeune homme, Assane Diop, qui vit de nos jours et s'inspire des aventures et des méfaits sympathiques du héros de Maurice Leblanc. Série assez décevante, de surcroît.

Aux États-Unis, ce type de polémique est devenu courant: il faudrait être homosexuel pour jouer un gay, juif pour incarner à l'écran une victime de la rafle du Vel d'Hiv, etc. L'acteur Viggo Mortensen, qui joue un homosexuel dans le film *Falling*, a dû récemment se justifier: «Que savez-vous de ma vie? Vous partez du principe que je suis complètement hétérosexuel. Peut-être, peut-être pas. Ça ne vous regarde en aucun cas.»

Il a bien raison mais le politiquement correct ne l'entend pas de cette oreille. Le même Mortensen avait déjà été critiqué pour avoir incarné dans un autre film un italo-américain, alors qu'il a des origines danoises.

On a envie de dire: et alors? Il nous semblait que le métier de comédien consistait justement à se grimer, dans tous les sens du terme, pour jouer quelqu'un d'autre que celui qu'on est. Demain, faudra-t-il absolument avoir tué quelqu'un pour jouer Landru ou Michel Fourniret? Et être un millionnaire paranoïaque pour interpréter Donald Trump? ■

Avec la Collectivité de Corse, soutenons le commerce de proximité



Pè a salvezza di i nostri cummerci.

Campu è
compru in
CORSICA



A ringraziavvi !